

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210428-D_28_04_21_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2021

Affichage : 30/04/2021

Délibération n°28-04-2021-007

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 28 avril 2021*

Date de convocation	22 avril 2021
Date d'affichage	22 avril 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	50 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 avril à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Bruno CEPRE (représentant Mme Liliane DENIS), M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET (ayant reçu pouvoir de Mme Amélie DANGEUL), M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, Mme Ange-Line GARNIER (représentant M. Pascal BOURGOIN), M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN (ayant reçu pouvoir de Mme Myriam MORAND), M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de M. Dominique ÉDON), M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Thierry BODIN, M. Pascal BOURGOIN (représenté par Mme Ange-Line GARNIER), Mme Amélie DANGEUL (ayant donné pouvoir M. Alain CRUCHET), Mme Liliane DENIS (représentée par M. Bruno CEPRE), M. Dominique ÉDON (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND (ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN), M. Willy PAUVERT, M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Éric PAPILLON), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GÉNÉRAL 2021

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget 2021 de la Communauté de communes voté le 14 avril 2021,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°1 du budget général 2021 :

 FONCTIONNEMENT						
Article		Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
023	OS	Virement à la section d'investissement	2 960 853 €	+	100 000 €	3 060 853 €
657363		Subventions de fonctionnement versées aux organismes à caractère administratif	51 014 €	+	57 659 €	108 673 €
678		Autres charges exceptionnelles	317 921 €	-	157 659 €	160 262 €
TOTAL DEPENSES					0 €	

 INVESTISSEMENT						
Article		Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
27638		Créances sur des collectivités et établissements publics	2 357 558 €	+	100 000 €	2 457 558 €
TOTAL DEPENSES					100 000 €	
Article		Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
021	OS	Virement de la section de fonctionnement	2 960 853 €	+	100 000 €	3 060 853 €
TOTAL RECETTES					100 000 €	

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget général 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2021	DM n°1	BP 2021 ACTUALISE
Section de fonctionnement	14 562 000 €	0 €	14 562 000 €
Section d'investissement	11 594 805 €	100 000 €	11 694 805 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 28 avril 2021

Pour extrait conforme
Le 29 avril 2021

Le Président

M. Didier REVEAU